Réouverture du Musée des beaux-arts de Montréal

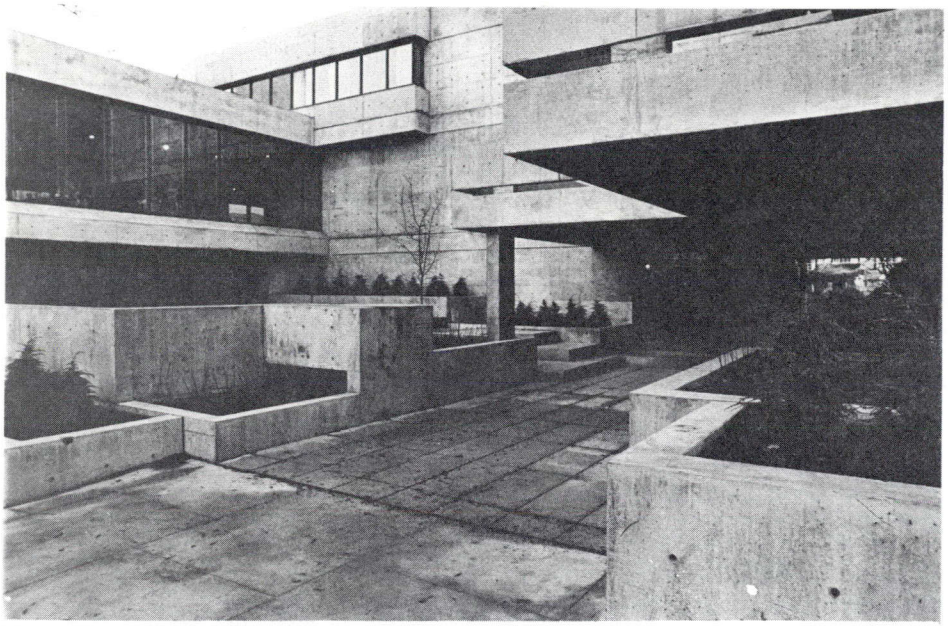

Nouvelle aile du Musée des beaux-arts de Montréal

Devant un auditoire de marque composé de muséologues de plusieurs parties du monde, de marchands de tableaux et de critiques, le gouverneur général, M. Jules Léger, rouvrira officiellement le Musée des beaux-arts de Montréal, le 8 mai, à la suite d'un programme d'expansion qui a duré trois ans et a coûté plus de 10 millions de dollars. Par ce geste, il suivra les traces de deux autres gouverneurs généraux qui ont joué un rôle semblable dans le passé.

En effet, ce sera la troisième fois qu'un gouverneur général inaugurera une nouvelle structure du musée: le marquis de Lorne l'ayant fait en 1879 et le duc de Connaught en 1912.

Le marquis de Lorne et son épouse, la princesse Louise, fille de la reine Victoria, étaient les invités d'honneur à l'ouverture du premier immeuble du musée, situé au square Phillips, il y a 107 ans. Le duc de Connaught, frère de la princesse Louise inaugura, il y a 64 ans, le musée de la rue Sherbrooke.

Le programme de rénovation et d'agrandissement récemment terminé, prolonge l'immeuble sur l'avenue du Musée (l'ancienne avenue Ontario). Cette aile double les dimensions antérieures de la doyenne des institutions d'art au Canada.

Trente-quatre galeries et des jardins de sculpture seront maintenant à la disposition des visiteurs. Un auditorium moderne de 400 sièges avec télévision en circuit privé, un restaurant avec café-terrasse pouvant accueillir 150 personnes, une bibliothèque agrandie, un atelier et des réserves ont été ajoutés.

Sur l'initiative conjointe des secteurs privé et public, un fonds de 10 millions de dollars a servi à la mise en oeuvre du projet initial. La part du gouvernement du Canada se chiffre par trois millions.

La réouverture du musée marque dans le monde de l'art un moment d'une telle importance que trois revues d'art (*Apollo*, *Art Gallery* et *Vie des Arts*) y consacreront leur édition entière au mois de mai.

Le musée est la seule grande institution au Canada à réunir les beaux-arts et les arts décoratifs. La collection permanente comprend des oeuvres de vieux maîtres et des objets datant de 3 000 avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Dans le domaine de l'art canadien et québécois, la collection du musée est l'une des plus vastes et des plus complètes du monde entier. Presque toutes les écoles et périodes sont représentées; évidemment, les conservateurs portent un intérêt particulier aux artistes canadiens tels que Krieghoff, Morrice, Borduas, Riopelle et Pellan.

Afin de respecter sa politique de démocratisation et de décentralisation, le musée a continué de présenter des expositions, malgré ses portes fermées, ses collections dispersées et ses services en veilleuse. Depuis le début des travaux le 26 avril 1973, il s'est ingénié à prêter des oeuvres de sa collection permanente à d'autres institutions, à l'étranger et au Canada. Ses expositions itinérantes ont circulé dans 37 villes canadiennes.

Le coût du bilinguisme est-il trop élevé?

Dans une allocution devant la Chambre de commerce de Sudbury, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déclaré que selon lui, le coût du programme de bilinguisme du gouvernement fédéral est un prix très peu élevé pour préserver l'unité du Canada.

M. Chrétien a souligné que malgré certaines difficultés, "le programme des langues officielles est un franc succès. Plus que jamais, le gouvernement fédéral est perçu comme le gouvernement de tous les Canadiens".

Selon le ministre, le succès du programme est attribuable à "la coopération active des fonctionnaires canadiens... Mais, de toute évidence, l'adaptation à des modes de fonctionnement bilingues n'est pas toujours facile et cause certains inconvénients aux employés du gouvernement fédéral. La plupart s'y adaptent cependant sans faire d'histoires. Ils savent que nous entendons mettre en oeuvre la Loi sur les langues officielles de façon pratique et réaliste".

Quant au rapport du commissaire aux langues officielles, M. Chrétien est d'accord avec M. Spicer sur la nécessité d'une formation bilingue dans les systèmes scolaires provinciaux. "En fait, le secrétariat d'État fournit cette année 134 millions de dollars aux provinces pour aider à la formation en langue seconde. Toutefois, le gouvernement ne peut pas se permettre d'attendre 15 ans avant que les résultats se fassent sentir dans la fonction publique. Nous devons donc maintenir le programme de formation linguistique pour les fonctionnaires."

Un comité d'étude doit présenter un rapport prochainement sur les problèmes de formation linguistique dans la fonction publique. Le gouvernement